

La France dans le monde : Les territoires français dans le monde // La langue française dans le monde

La France est un **État modeste** par sa taille (0,7% des terres émergées) et par sa population (1% de la population mondiale) ; toutefois elle joue un **rôle important** sur la scène internationale :

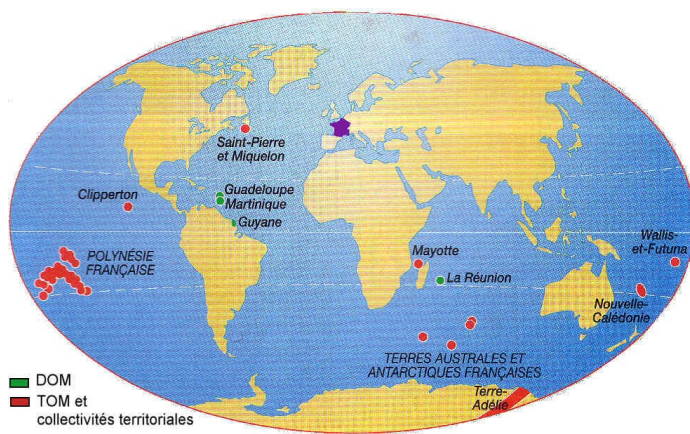
- construction politique, économique culturelle de **l'Europe**
- territoires d'**Outre-Mer**
- **rayonnement** de la culture et de la langue ; patrie des droits de l'homme ; tourisme important
- économie de dimension internationale (exportatrice au 4^e rang mondial)

Les territoires français dans le monde

Malgré les différences de localisation et de statut, les territoires français dans le monde sont stratégiques pour la France à l'échelle mondiale.

Climats contraignants, territoires soumis aux risques :

- risques cycloniques, sismiques, volcaniques (ex : les Antilles se situent dans la zone de subduction des plaques tectoniques nord-américaines et sud-américaines, et ainsi soumises à un risque sismique important)
- ces territoires se répartissent dans les trois grands océans, en zone intertropicale chaude pour la plupart, entre les tropiques du Cancer et du Capricorne, impliquant une faible amplitude thermique, une forte humidité, de nombreux cyclones
- à l'exception de la Guyane, situation d'insularité, îles pour la plupart volcaniques (Montagne Pelée en Martinique, Piton de la Fournaise à la Réunion), et émettées en Polynésie (îles et îlots répartis sur 2,5 millions de km²)



Guadeloupe Martinique Guyane et Saint-Pierre-et-Miquelon dans l'océan **Atlantique**

Mayotte Réunion TAAF dans l'océan **Indien**

Polynésie française, Wallis et Futuna, Nouvelle-Calédonie dans le **Pacifique**

Territoires éloignés de la métropole :

- Antilles 8800 km de Paris, Polynésie 16,000 km, Nouvelle-Calédonie 19,000 km
- les + grandes îles sont désenclavées par rapport à la métropole avec un aéroport international ; mais peu intégrés dans leur aire régionale, héritage d'un passé colonial dit « de l'Exclusif » où le monopole commercial était à la métropole
- toutefois ceci constitue un immense domaine maritime pour la France : les ZEE – zones économiques exclusives, espace maritime de 200 miles marins (370km) autour des côtes – couvrent + de 11 millions de km², conférant des ressources et exploitation maritimes importantes

Rapports TOM/métropole :

- poids du passé colonial : fruit de 2 colonisation successives (16^e-18^e : comptoirs et îles // 19^e Afrique Asie Nouvelle-Calédonie) les colonies furent longtemps l'un des débouchés du commerce extérieur de la France et un vecteur rayonnement politique // l'esclavage a laissé des traces dans l'organisation sociale, les appellations de *Béqués* (descendants des propriétaires terriens), *Yolofs Congos* ou *Sénégalais* (pour désigner les descendants des esclaves capturés en Afrique), et *mulâtres* (enfants issus d'union de Blancs et Noirs) tendent à s'effacer mais resurgissent lors de crises graves
- ces territoires ont des intérêts économiques, militaires et stratégiques : les TAAF (souveraineté française depuis 1938) abritent des bases météorologiques et de recherches scientifiques en biologie ; en Guyane le CNES (Centre national d'études spatiales) basé à Kourou, est à l'origine d'implantation d'infrastructures (aéroport, routes, port, santé, scolaire...)

3 statuts préparant parfois l'indépendance :

- les POM, pays d'outre-mer, obtiendront à terme une indépendance ; la Nouvelle-Calédonie (2014-2018) et la Polynésie
- les départements et régions d'outre-mer (DOM-ROM) sont administrativement des départements (créés par la loi de 1946) mais aussi des régions. La catégorie de territoires d'outre-mer (TOM) a été supprimée depuis la révision

constitutionnelle du 28 mars 2003 : on parle désormais de « collectivités d'outre-mer » (COM). Les COM disposent d'une autonomie large (Corse, Mayotte par ex), les DOM ou DROM (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion) possèdent à la fois un conseil régional et un conseil général

Développement fragile : (fiche extérieure)

- Un développement industriel modeste : Les principales villes concentrent une grande partie de la population, les fonctions de commandement et l'emploi dans les activités industrielles et de services. Elles disposent presque toutes d'un important port de commerce (le port et la ville de Nouméa) et d'un aéroport international, bien relié à la métropole. Le centre spatial guyanais à Kourou représente le seul vrai pôle industriel de haute technologie de tout l'outre-mer : *environ la moitié des satellites du monde sont envoyés dans l'espace depuis Kourou*. L'extraction et la transformation du minerai (produit du sous-sol, qui une fois transformé par l'industrie, donne des métaux) de nickel constituent la principale industrie de Nouvelle-Calédonie. Mais l'exploitation du nickel subit la concurrence des autres pays producteurs. En Guyane, l'orpaillage (extraction de l'or des cours d'eau ou du sous-sol) connaît un regain d'activité mais pose des problèmes d'environnement. On constate une dépendance de l'outre-mer vis-à-vis de la métropole : **les importations sont toujours supérieures aux exportations**.
- Une agriculture en difficulté : L'économie est historiquement liée aux conditions tropicales. Les îles se sont spécialisées dans les cultures tropicales (café, canne à sucre, fruits (banane) tandis qu'en Guyane s'est développée l'exploitation forestière). Quelques industries agroalimentaires utilisent les richesses locales : la fabrication du rhum à partir de la canne à sucre est une spécialité des Antilles et de la Réunion. L'agriculture de plantations, autrefois, prospère, est aujourd'hui menacée car les prix des produits de l'outre-mer (bananes, ananas, canne à sucre) sont plus élevés que ceux du marché mondial. **L'Union européenne et la France aident l'agriculture d'outre-mer**. Mais la suppression progressive des protections douanières menace de ruiner de nombreux cultivateurs, dans les Antilles notamment. Ils risquent de ne pas résister à la concurrence des pays voisins à faibles salaires.
- La nécessité du tourisme : **Le tourisme apparaît comme l'activité économique de l'avenir à condition que l'outre-mer sache adapter ses infrastructures d'accueil et renforce son savoir-faire**. Il apporte revenus et emplois. De nombreux sites dans les Antilles (Guadeloupe et Martinique) ou en Polynésie attirent les touristes (complexe touristique du Gosier, au sud de Pointe-à-Pitre en Guadeloupe). Ces derniers sont séduits par le climat chaud et la beauté des paysages. Cependant, les touristes proviennent surtout de la métropole et l'activité touristique, concurrencée par les destinations voisines moins onéreuses (Cuba dans les Caraïbes, l'île Maurice à côté de l'île de la Réunion) connaît un développement limité. Le tourisme sportif est en plein développement dans la montagne réunionnaise ou dans la forêt tropicale humide de Guyane.
- Ces terres riches en hommes sont pauvres en emplois. **Les taux de chômage sont toujours supérieurs à ceux de la métropole** (inférieur à 10 % de la population active en 2008), surtout sur l'île de la Réunion (40 %) où la situation est préoccupante.

La langue française dans le monde

L'Organisation Internationale du Français (OIF) évalue à 200 millions le nombre de locuteurs dans le monde, en faisant la 9^e langue la plus parlée. Puissance démographique en Europe jusqu'au 18^e, langue des élites et des Lumières, langue de l'expansion coloniale, la France a pourtant institutionnalisé tardivement les liens entre pays francophones, dans les années 70. En quoi le rayonnement de la langue française dans le monde est un enjeu pour la France et les pays francophones ?

Le français langue maternelle : multilinguisme dans certains pays d'Europe (Belgique, Suisse avec les Cantons du Jura, de Vaud et de Neuchâtel, Luxembourg, Val d'Aoste bilingue français/italien) ; au Canada près d'un quart de la population déclare le français comme langue maternelle (langue officielle depuis 1977 le bilinguisme est officiel depuis 1993) ; les pays créolophones ont le créole pour langue maternelle tandis que le français est la langue des institutions, administrations, communication extérieure (Antilles, Guyane par exemple)

Le français langue officielle : souvent anciennes colonies ou anciens protectorats (Afrique noire, Liban, Maghreb), la situation est variable selon les pays, c'est toutefois la langue politique de 51 États

En 1970 à la conférence de Niamey est créé le premier organisme de coopération multilatérale entre pays francophones : L'Agence de Coopération Culturelle et Technique, qui devient en 1995 l'Agence de la francophonie puis l'OIF, personnalité morale de droit international public ; son siège est à Paris, elle compte 56 membres et 3 instances se réunissant tous les 2 ans.

Institutionnellement, le premier des chefs d'État et de gouvernement ayant en commun le français, qui se tint à Paris en 1986, est le véritable lancement de la francophonie. Au gouvernement la francophonie a pris plusieurs formes : comité interministériel pour les affaires francophones (1974), secrétariat d'État à la francophonie, (1986), ministère de la francophonie (1988) ; aujourd'hui secrétariat d'État chargé de la Coopération et de la Francophonie auprès du ministre des affaires étrangères et européennes.

Les enjeux :

- la francophonie est un dispositif institutionnel qui organise les relations politiques et de coopération entre les États ayant en commun l'usage du français et le respect des valeurs universelles → + que des points de langue, les valeurs universelles, le développement durable, la géopolitique, relèvent directement de la francophonie ; les enjeux sont éducatifs, linguistiques, sociaux, de développement, économique, géopolitiques